

## Réflexions autour de l'informatique et du numérique

Le mandat d'étude sur le numérique du congrès de Marseille a fait émerger un certain nombre de pistes de propositions.

Le SNES-FSU ne peut se satisfaire des décisions erratiques du ministère en ce qui concerne l'informatique et le numérique. Une véritable réflexion doit être menée avec les personnels afin de déterminer quelle informatique doit faire partie de la culture commune des futurs citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle, et laquelle est nécessaire dans les enseignements disciplinaires. Car l'informatique est plurielle et ne s'arrête pas à la programmation : la culture informatique se construit avec des éléments différents provenant de toutes les disciplines, éléments qui vont au delà de la simple manipulation d'outils ou logiciels. L'enjeu n'est pas de faciliter l'employabilité, mais de permettre aux élèves de devenir des citoyens numériquement responsables. Ce changement de paradigme impliquera certainement des évolutions étalées dans le temps, et un effort financier. Il faut donc que le ministère mette en place, de toute urgence, des « états généraux » de l'informatique dans le secondaire.

De façon transitoire, afin d'assurer la continuité avec ce qui existe actuellement et de permettre la mise en place de ce qui sortira de cette réflexion, nous pourrions mettre en débat la création d'un enseignement de type ISN, décliné selon les filières du lycée, dans les séries générales, par exemple en 1<sup>ere</sup>, et intégré dans les disciplines de la voie technologique.

Pour palier l'absence d'enseignants d'informatique, une certification, plus rigoureuse que celle pour ISN en TS, pourrait être mise en place pour les enseignants volontaires possédant déjà des compétences reconnues dans ce domaine. Elle permettrait aussi de satisfaire la demande croissante de spécialistes en informatique pour les CPGE.

Parallèlement, la formation initiale et continue en informatique doit être enrichie et développée. Les travaux de didactique de l'informatique qui sont apparus dès la fin des années 80 pourraient y contribuer. La formation à la programmation des enseignants de mathématiques pour la réforme du collège est l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire : montrer l'usage d'un outil sans donner de bases théoriques, ni une finalité précise.

La question d'une discipline informatique est toujours posée, et une réponse pérenne doit y être apportée. La transformation du Capes de maths en 2017 n'en est pas une satisfaisante car son objectif n'est pas clairement défini : cherche-t-on à créer une discipline maths-info ou bien s'agit-il d'attirer de nouveaux candidats à l'enseignement des maths ?

Jean-François Clair secteur Contenus groupe Tice